

Barème des FRAIS DE DEPLACEMENT 2025

HONORAIRE DE DEPLACEMENT

COMMUNE	HONORAIRES
CAYENNE REMIRE-MONTJOLY MATOURY	OFFERT
ROURA	25 €
MACOURIA TONATE MONTSINNERY	30 €
KOUROU	60 €
SINNAMARY IRACOUBO	100 €
MANA SAINT LAURENT	135 €
SAINT GEORGE REGINA CACAO	135 €



Barème des HONORAIRES 2025

HONORAIRE DE TRANSACTION

TRANSACTION SUR IMMEUBLE HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR ET/OU A LA CHARGE ACQUEREUR SELON MANDAT

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 100 000€	10% du prix de vente
De 100 001 à 200 000€	8% du prix de vente
De 200 001 à 300 000€	7% du prix de vente
De 300 001 à 400 000€	6% du prix de vente
PLUS DE 400 001€	5% du prix de vente
TRANSACTION SUR TERRAIN	10% du prix de vente
AVIS DE VALEURS MAISON APPARTEMENT/TERRAIN	500€
AVIS DE VALEURS IMMEUBLE/LOCAUX	SUR DEVIS
ESTIMATION*	OFFERT



Barème des HONORAIRES 2025

HONORAIRE DE TRANSACTION

TRANSACTION LOCAUX COMMERCIEAUX
/PROFESSIONNELS / IMMEUBLES DE RAPPORT LOCATIF
HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR ET/OU A LA
CHARGE ACQUEREUR SELON MANDAT

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 100 000€	10% du prix de vente
De 100 001 à 200 000€	8% du prix de vente
De 200 001 à 300 000€	7% du prix de vente

LES HONORAIRES SONT CALCULES SUR LES PRIX DE VENTE TTC. HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR OU DE L'ACQUEREUR EN FONCTION DU MANDAT (MANDAT DE VENTE / MANDAT DE RECHERCHE)

Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif chez le notaire.

*sous conditions de mise en vente du bien au sein de notre agence